



Pays-de-la-Loire



# Créer un atelier ovin viande en Pays-de-la-Loire

TEMOIGNAGES D'ELEVEURS  
SIMULATIONS HERBE OU BERGERIE



En exploitation spécialisée ou comme atelier complémentaire, la production de viande ovine constitue un bon compromis entre niveau de rémunération du travail et montant des investissements. La conjoncture est en effet particulièrement favorable, avec des cours élevés liés à la moindre pression des importations, mais aussi des aides couplées, revalorisées dans le cadre de la PAC.

Cette plaquette présente 5 témoignages de créations récentes d'ateliers ovins viande en Pays de la Loire, ainsi que 2 simulations en orientation Herbe ou Bergerie.

## POURQUOI CREER UN ATELIER OVIN VIANDE ?

Sur le **plan économique**, un atelier ovin présente une **bonne rentabilité** et un retour rapide sur investissement grâce à un cycle de production court et des besoins en capitaux modérés. Cependant, les investissements nécessaires à de bonnes conditions de travail ne doivent pas être négligés. Ils sont en effet indispensables pour diminuer la pénibilité du travail et obtenir de bons résultats techniques. Quel que soit le système de production (herbe ou bergerie), la maîtrise technique et la productivité du troupeau déterminent la rentabilité de l'atelier.

En matière de **travail**, un atelier ovin viande est moins astreignant que la production laitière. Le système de reproduction est la base de l'organisation du troupeau ovin. Les agnelages constituant les principales pointes de travail, ils doivent être gérés par la programmation des périodes de mise à la reproduction (les « luttes »). Cette organisation dépend des dates d'introduction et de retrait des béliers dans les lots de luttes. Les périodes d'agnelages peuvent faire l'objet d'une gestion encore plus stricte grâce à différentes méthodes comme la synchronisation de chaleurs, l'effet bélier ou l'échographie.

RÉSEAUX D'ÉLEVAGE POUR LE CONSEIL ET LA PERSPECTIVE  
**COLLECTION THÉMA**



La viande ovine bénéficie d'une **bonne image** auprès des consommateurs, et les **prix** actuels sont porteurs du fait d'un marché français déficitaire. La pression de l'importation est également moins forte depuis quelques années de la part des grands pays exportateurs (Grande-Bretagne, Nouvelle-Zélande) qui réorientent leurs envois vers d'autres destinations (Nord de l'Europe, Chine, etc.). Les prix sont de plus sécurisés par les démarches qualité mises en place en Pays de la Loire (CCP, Label Rouge, Agriculture Biologique...). Par ailleurs, la production ovine est une des productions animales qui bénéficie d'aides couplées, revalorisées dans le cadre de la Politique Agricole Commune.

L'élevage ovin viande offre une grande **souplesse de conduite** : les différents types génétiques et systèmes de reproduction peuvent s'adapter à des contextes difficiles (surfaces à faible potentiel) comme à des objectifs élevés d'intensification (faible surface disponible). Une bonne autonomie alimentaire, et en priorité fourragère, est cependant indispensable à l'obtention de bons résultats économiques.

## LES PRINCIPALES ERREURS A EVITER

La première erreur à éviter est une insuffisance des **résultats de reproduction** : avec la taille du troupeau, la productivité des brebis est le facteur déterminant du niveau de revenu. Une **formation pratique** en élevage est incontournable : la présence et le savoir-faire lors des mises bas sont essentiels. Il faut également être vigilant sur les qualités génétique et sanitaire des animaux achetés.

La deuxième erreur à éviter est une trop forte **dépendance vis-à-vis des aliments concentrés**, compte tenu du coût élevé des matières premières.

## PRIX INDICATIFS

- **Cheptel**
  - brebis : 110 €
  - agnelle : 150 €
  - bélier : 360 €
- **Investissements**
  - Place de bergerie (neuve et aménagée, y compris cornadis) : 110 €/m<sup>2</sup> (compter 2,5 à 3,5 m<sup>2</sup>/brebis logée selon les systèmes)
  - Parc de contention : compter un minimum de 3 000 €
  - Clôtures (grillage et piquets) : 1,5 €/ml
  - Chien de troupeau : à partir de 400 € pour un chiot et jusqu'à 1 500 € pour un chien dressé

## SIMULATIONS-TYPES

Les périodes de mises bas (saison ou contre saison) conditionnent le choix d'un type génétique et d'un potentiel de productivité (race lourde ou prolifique). La situation pédoclimatique de l'exploitation et la structure du parcellaire déterminent le choix d'une conduite à l'herbe ou à dominante bergerie. Enfin, les bâtiments et la main d'œuvre disponible, ainsi que les autres productions présentes, sont également des éléments à prendre en compte dans la conduite de l'atelier.

Les ateliers simulés sont basés sur un cheptel de 300 brebis, avec reprise de la surface nécessaire pour le troupeau. Les hypothèses retenues concernant les aides de la PAC sont basées sur les informations disponibles début juin 2014, à savoir 28,5 € de prime couplée totale par brebis, toutes majorations comprises (soit environ 6,4 € de plus qu'en 2013). Les hypothèses concernant les prix des agneaux sont basées sur l'année 2012, moins favorable que 2013. Celles concernant les charges correspondent à la conjoncture de fin 2013-début 2014. La productivité des brebis correspond au niveau à atteindre au bout de 3 ans.

Les annuités sont estimées à partir d'un emprunt global sur 100 % des investissements à un taux de 3 % sur 10 ans. Les stocks alimentaires sont considérés comme autofinancés.

- *Création d'un atelier en système Bergerie :*

- 300 brebis à 1,5 agneau produit par brebis et par an
- 31 hectares utilisés, dont 25 de surface fourragère et 6 de céréales

	Recettes (€)	Dépenses (€)		
Ventes ovines	57 700	Charges opérationnelles troupeau		14 000
Achats de béliers	- 600	Charges opérationnelles surfaces		5 100
Aides couplées	8 500	Charges de structure (hors amortissements et cotisations sociales)		13 100
Aides découplées	8 700	Annuités		14 400
		<b>Total</b>		<b>46 600</b>
<b>Total</b>	<b>64 300</b>	<b>Disponible avant cotisations sociales (€)</b>		<b>17 700</b>

- *Création d'un atelier en système Herbe :*

- 300 brebis à 1,4 agneau produit par brebis et par an
- 48 hectares utilisés, dont 40 de surface fourragère et 8 de céréales

	Recettes (€)	Dépenses (€)		
Ventes ovines	44 000	Charges opérationnelles troupeau		12 700
Achats de béliers	- 900	Charges opérationnelles surfaces		3 300
Aides couplées	8 500	Charges de structure (hors amortissements et cotisations sociales)		13 100
Aides découplées	11 000	Annuités		15 400
		<b>Total</b>		<b>44 500</b>
<b>Total</b>	<b>62 600</b>	<b>Disponible avant cotisations sociales (€)</b>		<b>18 100</b>



“ **TEMOIGNAGE DE SEBASTIEN CLAVIER (PAULX - 44)**

Sébastien CLAVIER, 35 ans, suite à une rupture conventionnelle de son métier de couvreur, a souhaité s'installer progressivement sur l'exploitation familiale. « J'ai toujours été motivé pour m'installer, mais je ne souhaitais pas reprendre l'élevage laitier familial car la mise aux normes n'était pas faite et je ne voulais pas réaliser ces lourds investissements. J'ai découvert la production ovine à l'occasion de visites organisées chez des éleveurs. Mon projet était de remplacer progressivement le cheptel laitier par un cheptel de brebis, avec une période de transition de 3 ans où les 2 troupeaux devaient cohabiter sur l'exploitation jusqu'à la retraite de mon père fin 2013. »



« L'exploitation est d'une superficie de 50 ha assez groupés, relativement séchants, conduits de manière assez intensive. Pour mon projet, la surface reste à l'identique ce qui va conduire à intensifier davantage et même prévoir de l'achat de fourrages en 3<sup>ème</sup> année. A l'avenir, 6 ha sont susceptibles d'être pris pour une réserve foncière en prévision de la construction d'une 2x2 voies : Nantes-St Jean de Monts. »

« A l'installation, l'ancien séchoir a été transformé en bergerie de 80 places, la stabulation des génisses aménagée pour l'engraissement des agneaux, puis j'ai réalisé la construction d'une bergerie de 46 m x 15 m pour 350 brebis. Quand les vaches laitières seront parties, la stabulation VL sera transformée en bergerie et stockage à fourrages. »

« Pour constituer le troupeau, nous avons acheté 75 agnelles Vendéennes, 100 brebis et 3 béliers en 2010, puis nous devons racheter 100 brebis en 2011, avec l'aide du groupement de producteurs VSO. Mais, nous avons fait le choix d'accroître le troupeau par croissance interne, quitte à conserver la production laitière un an de plus. Fin 2014, avec l'arrêt d'activité de ma mère, j'arrêterai la production laitière. »

Année	Investissements	Montant	Financement	Montant
1	Bergerie	62 000 €	Prêt	45 000 €
	Agnelles	14 000 €	Subvention	17 000 €
			Prêt Cheptel	14 000 €
2	Clôtures	6 000 €	Autofinancement	6 000 €
	Agnelles	14 000 €	Prêt	14 000 €
	<b>Total</b>	<b>96 000 €</b>	<b>Total</b>	<b>96 000 €</b>

« Les derniers résultats techniques sont un peu faibles, liés à une mortalité des agneaux trop élevée. J'ai en effet cumulé des problèmes sanitaires sur l'élevage : Schmallenberg, toxoplasmose et cryptosporidiose. La productivité numérique est de l'ordre de 1,1 agneau par brebis. En conclusion, c'est une production très intéressante, malgré beaucoup de manipulations, et il est nécessaire d'être bien équipé (cornadis pour ma part). J'ai pu limiter les investissements grâce à une installation progressive et en réaménageant à moindre coût les bâtiments destinés à l'origine aux vaches laitières. »

”

“ **TEMOIGNAGE D'ALINE PINEAU (LE FUILET - 49)**

« Conseillère en centre de gestion, je souhaitais changer d'activité et plus particulièrement travailler dans l'élevage et être « à mon compte ». Un peu avant mes quarante ans, j'ai saisi une opportunité de reprise : une exploitation de 60 ha, située à proximité de mon domicile, avec de la vache allaitante. Etant seule à travailler sur l'exploitation, j'ai choisi de remplacer les vaches par des brebis. »

« Les surfaces sont converties à l'agriculture biologique en novembre 2009, puis je m'installe au 1<sup>er</sup> janvier 2010. J'achète ensuite deux troupeaux de 140 Bleu du Maine (90 brebis et 50 agnelles), et 150 Romanes (80 brebis et 70 agnelles), puis un troisième lot de 40 brebis prolifiques est acheté en 2011. Le troupeau compte aujourd'hui 350 brebis conduites en conventionnel. Un hangar à fourrage de 450 m<sup>2</sup> est repris à l'installation puis une bergerie de 730 m<sup>2</sup> permettant de loger 200 brebis et les agneaux à l'engraissement est construite courant 2010. Concernant le foncier, 10 hectares sont achetés les 50 autres sont loués.

L'assolement est composé de 8 hectares de mélange triticale – pois vendus en bio, de 20 hectares de prairies naturelles (coteaux non mécanisables et parcelles très humides), et de 32 hectares de prairies temporaires progressivement renouvelées. 12 km de clôtures ont été posés. »



« Pour moi, il est essentiel de réaliser les aménagements (clôtures, bâtiments, contention) avant l'arrivée des animaux, car ensuite on manque de temps. Il faut aussi privilégier l'achat d'agnelles : ces animaux sont en début de carrière, il est difficile d'acheter des brebis de qualité et beaucoup sont à réformer rapidement. Ne pas sous-estimer le petit outillage dans l'évaluation des investissements, il devient très vite consommateur de trésorerie, et penser à la maîtrise des charges dès le départ.

Il faut aussi s'entourer de personnes ressources et sortir de chez soi (groupes techniques, réunions). Enfin, il faut être vigilant sur le chiffrage du projet, à défaut les prélèvements privés ne sont pas toujours possibles les premières années. »

”

Investissements		Montant	Financement	Montant
Reprise	Matériel	30 000 €	Prêt 0% Coopérative	
	Stocks	5 000 €	Autofinancement	5 000 €
Bergerie		95 000 €	PMBE	20 000 €
			Prêt J.A.	45 000 €
			Prêt complémentaire	30 000 €
Cheptel		40 000 €	Prêt J.A.	
Clôtures		12 000 €	Prêt J.A.	
Petit matériel		7 000 €	Prêt J.A.	
Foncier	Total	23 000 €	Prêt personnel	23 000 €

“ **TEMOIGNAGE DE DOMINIQUE MARAQUIN (ST OUEN LES VALLONS - 53)**

« D'origine agricole, j'occupais un emploi salarié en 3 x 8 avec le souhait de m'installer. Suite à un projet d'installation qui n'a pas abouti, je reprends d'abord 15 hectares de l'exploitation familiale en 2005. Ne pouvant pas obtenir de PMTVA, je me suis orienté vers l'élevage ovin, et j'ai acheté 90 agnelles de race Rouge de l'Ouest. En 2008, je reprends 18 hectares supplémentaires et le troupeau est porté à 200 brebis, avec la construction de 2 tunnels. Une nouvelle augmentation de surface de 12 hectares a lieu en 2011 ; l'exploitation compte alors 45 ha et 300 brebis, mais j'ai conservé mon emploi extérieur. »



« Après plusieurs tentatives, je m'installe à temps plein en octobre 2012 en reprenant une exploitation de 70 hectares située sur la commune voisine. Le lait et les vaches allaitantes non primées ne sont pas repris. L'exploitation compte désormais 108 hectares au total, dont 55 de cultures. Le poulailler label de 430 m<sup>2</sup> est conservé, et le troupeau ovin porté à 450 brebis, toujours de race Rouge de l'Ouest. Je vise une autonomie alimentaire maximum, avec de l'ensilage de maïs et du fourrage déshydraté réalisé à partir des produits de l'exploitation (maïs épi et luzerne ou trèfle violet). »

”

Investissements	Montant	Financement	
Matériel	70 000 €	Prêt classique	
Autres	130 000 €	Prêt classique	
Stocks	19 000 €	Autofinancement	

“ **TEMOIGNAGE DE DAVID GUYON (CHAUFFOUR NOTRE DAME - 72)**

« Après mes études, j'ai travaillé dans la formation agricole. Sarthois, je cherchais à m'installer ici, quelle que soit la production. En 2010, j'ai pu reprendre une ferme de 35 ha en agriculture biologique, avec 80 brebis Vendéennes et un poulailler de Loué de 400 m<sup>2</sup>. Un stage de parrainage de 6 mois avec le cédant a confirmé mon choix. Sur la ferme il existait déjà une activité de ferme pédagogique à laquelle j'ai ajouté un atelier apicole avec une trentaine de ruches. Les ateliers se complètent bien sauf en juin avec les visites des écoles pendant les foins. J'ai augmenté le cheptel pour atteindre 200 brebis en 2014, par croît interne l'achat de 20 agnelles, et j'ai obtenu 25 ha supplémentaires suite au départ à la retraite d'un voisin. »



« L'exploitation comporte 7 ha autour des bâtiments et le reste est groupé derrière une route très passagère. Il y a un hangar, une bergerie de 600 m<sup>2</sup> qui ne permet pas de rentrer toutes les brebis à la fois (cahier des charges AB), et un petit bâtiment pour rentrer les agneaux en cas de nécessité. L'assolement est le suivant :

- 5 ha de Mélange Céréales-Protéagineux pour autoconsommation en grain,
- 13 ha de culture de vente,
- 12 ha prairies permanentes ou assimilées + 2 ha parc à poulets,
- 28 ha prairies temporaires RGA-TB-Fétuque ou RGA-TB-Plantain en pâturage tournant rapide. »

« Les brebis et les agnelles sont conduites ensemble en lutte naturelle. Avec l'augmentation de cheptel, j'ai créé 2 lots avec des pics d'agnelage en décembre et mi-février. Les brebis ne sont rentrées que pour l'agnelage. Quant aux agneaux, ils restent toujours dehors, sont sevrés à 4-5 mois et abattus âgés pour la vente directe et Unebio. J'atteins mes objectifs techniques : 1,5 en prolificité pour avoir 1,25 en productivité. Je souhaite acheter le minimum de concentrés. L'an dernier, j'étais à environ 55 kg par brebis au total. »

	Investissements	Montant	Financement	
Bâtiments	Bergerie	38 000 €	Dotation JA	
	Poulailler	50 000 €	Prêt JA	
Troupe ovine		12 000 €	Aide Conseil Régional à l'AB	
Foncier (15 ha)		41 000 €	Prêt classique	
Amélioration foncière (clôtures, drainage etc...)		10 000 €	(aucun apport personnel)	
Tracteurs (110 cv et 90 cv + fourche)		35 000 €		
Petit matériel (tout le matériel est en CUMA)		2 000 €		
<b>Total (avec foncier)</b>		<b>188 000 €</b>		

« J'estime mon temps d'astreinte à 3-4 heures l'hiver hors agnelage et 10-12 heures pendant les agnelages. Pour réussir en ovin il faut choisir une race adaptée à son système, bien raisonner les investissements et pâturer au maximum pour réduire les coûts de concentrés. Il faut aussi augmenter progressivement l'atelier ovin car les débuts sont difficiles techniquement ! »

”

**“ TEMOIGNAGE DE NICOLAS ENFRIN,  
GAEC LE FOSSE CHALON (LA BOISSIERE-DES-LANDES - 85)**

« En 2010, en réalisant mon BAC professionnel en spécialisation Elevage, j'ai effectué plusieurs stages chez des éleveurs sélectionneurs en bovins viande. Je suis un passionné de génétique quelque soit la production. Mon père Benoit était en Earl depuis 2006, avec 2 salariés à mi-temps sur une structure de 180 ha de SAU, une production hors sol de 2400 m<sup>2</sup> et 80 vaches allaitantes naisseur-engraisseur. En 2011, je remplace les 2 salariés à mi-temps, puis l'année suivante je m'installe en GAEC avec mon père et ma mère à mi-temps. »



« Je ne voulais pas reprendre l'atelier hors-sol car je suis allergique à cette production et le coût de rénovation des 2 bâtiments hors-sol s'élevait à 180 000 €. Je voulais m'installer en élevage avec des ruminants en valorisant les bâtiments existants. Je ne connaissais pas la production ovine, j'ai suivi la formation « installation éleveurs ovins » au Lycée Nature de la Roche-sur-Yon en 2011.

Pour avoir une certaine sécurité financière, dans un des bâtiments j'ai démarré un atelier de chevrettes d'élevage en contrat à façon. En Août 2012, j'ai acheté mes 100 premières agnelles inscrites, de race Mouton Vendéen, en tant que sélectionneur, dès la première année. En 2014, j'ai participé au Salon de l'Agriculture avec 2 béliers. »

« En avril 2013, j'ai acheté un 2<sup>ème</sup> lot de 100 agnelles pour atteindre 200 brebis. Mes investissements ont été assez limités : aménagement des deux anciens poulaillers et achat de matériel, en conservant le système d'alimentation existant pour les bovins viande, à base d'ensilage de maïs. Nous avons également prévu d'acheter du matériel de contention : bascule, cage de retournement et un parc de tri.

Pour répartir le travail, j'ai calé mes 2 périodes d'agnelage après les vêlages (20 juillet au 15 octobre) : le premier lot du 1<sup>er</sup> novembre au 15 décembre (insémination) et le second du 15 janvier au 1<sup>er</sup> mars (lutte naturelle). Chacun est responsable d'un atelier. Je passe la moitié de mon temps sur l'atelier ovin et caprin et l'autre mi-temps est consacré aux cultures. »

”

Investissements (€)	Montant	Financement
Aménagement intérieur des 2 poulaillers (cornadis, parpaings, claies)	12 700 €	Prêt JA : 75 000 € à 2,5% sur 15 ans, plus DJA en trésorerie : 14 900 €
Animaux : 200 agnelles de sélection	30 000 €	
Matériel (dont godet-désileur : 9 400 €)	32 300 €	

**Document édité par l'Institut de l'Elevage**

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr  
 Juillet 2014 – ISBN : 978-2-36343-534-7  
 Référence Idele : 00 14 502 008 – Réalisation : Valérie Lochon  
 Crédit photos : B. Blin (CA 72), G. Clénet (CA 44), L. Fichet (CA 49 et 53), S. Migné (CA 85), GEODE

**Ont contribué à ce dossier :**

Vincent BELLET – Institut de l'Elevage – [vincent.bellet@idele.fr](mailto:vincent.bellet@idele.fr)  
 Gilles CLENET – Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique : [gilles.clenet@loire-atlantique.chambagri.fr](mailto:gilles.clenet@loire-atlantique.chambagri.fr)  
 Laurent FICHET – Chambre d'Agriculture du Maine-et-Loire et de Mayenne : [laurent.fichet@maine-et-loire.chambagri.fr](mailto:laurent.fichet@maine-et-loire.chambagri.fr)  
 Bénédicte BLIN – Chambre d'Agriculture de la Sarthe : [benedicte.blin@sarthe.chambagri.fr](mailto:benedicte.blin@sarthe.chambagri.fr)  
 Stéphane MIGNE – Chambre d'Agriculture de Vendée : [stephane.migne@vendee.chambagri.fr](mailto:stephane.migne@vendee.chambagri.fr)

**Pour en savoir plus :** Cas-types du Réseau Ovin Ouest :

<http://idele.fr/filieres/ovin-viande/publication/idelesol/recommends/systeme-ovins-de-louest-2013.html>



**INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE**

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Elevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a reçu l'appui financier du CASDAR et de FranceAgrimer.

